



Rapport Annuel

*Assemblée générale ordinaire
du 26 juin 2007*



Organisme qualificateur en matière de Sport et Loisir

Rapport annuel

Assemblée générale ordinaire

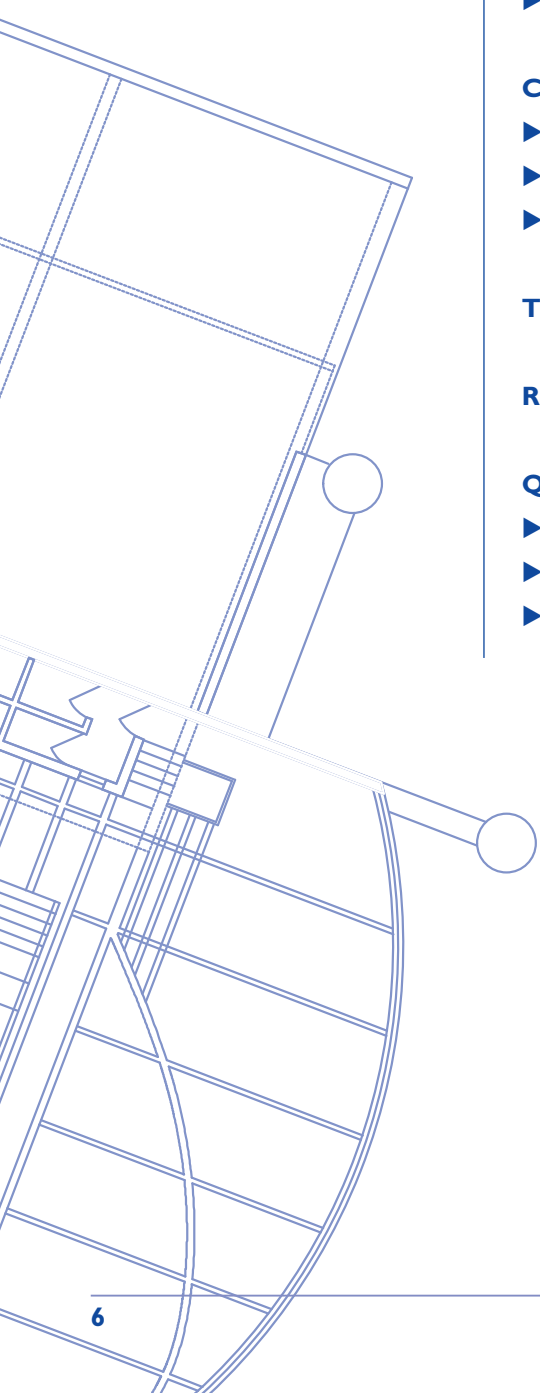
du 26 juin 2007

Ordre du jour

- ▶ Ouverture
- ▶ Rapport d'activités de l'exercice 2006
- ▶ Rapport financier de l'exercice 2006
- ▶ Budget prévisionnel 2007
- ▶ Barème des cotisations 2007
- ▶ Renouvellement et nomination d'administrateurs (tiers sortant)
- ▶ Résolutions
- ▶ Débats

SOMMAIRE

Ouverture.....	4
Rapport d'activités Exercice 2006	4
<i>Les Axes de l'exercice 2006</i>	5
▶ L'engagement de Qualisport vers l'accréditation.....	5
▶ Les entreprises qualifiées en 2006.....	5
▶ La stratégie de promotion et de communication.....	5
▶ Le renforcement et le développement de la qualification.....	6
▶ Le site Internet Qualisport.....	6
▶ Le point des qualifications 2006 par Comités.....	6
• Installations Couvertes (Michel Brulé).....	7
• Matériels Sportifs (Philippe Bourdin).....	7
• Aménagements Récréatifs & Ludiques (Stéphane Rivaud).....	7
• Sols Sportifs (Michel Raviart).....	7
• Piscines/Patinoires (François Gautier).....	7
• Conseil & Ingénierie Sportive (Jean Monléon).....	7
▶ Le Contrôle du Titre (Président Marcel Retailleau).....	8
 <i>Processus de qualification : nouvelle composition des comités</i>	8
▶ Les comités Instructeurs.....	8
• Piscines/Patinoires 8 membres.....	8
• Sols Sportifs 8 membres.....	8
• Installations Couvertes « bâtiments sportifs » 8 membres.....	8
• Matériels Spécialisés, Tribunes 4 membres.....	9
• Aménagements Récréatifs Ludiques 8 membres.....	9
• Conseil & Ingénierie Sportive 8 membres.....	9
▶ Le comité Qualificateur.....	9
 Statistiques 2006	10
▶ Répartition par activités.....	10
▶ Répartition par chiffres d'affaires Sport/Loisir.....	10
▶ Répartition par effectif global.....	11
▶ Répartition par régions.....	11
 Rapport financier Exercice 2006	12
▶ Les Recettes.....	12
▶ Les Dépenses.....	12
▶ Le résultat de l'exercice 2006.....	13
 <i>Le Compte de fonctionnement 31/12/2006</i>	14



FOCUS	15
• Dépenses générales 2006.....	15
• Recettes cotisations 2006.....	15
• Dépenses fonctionnement 2006.....	16
• Panorama Chiffre d'Affaires.....	16
• Panorama Promotion/Cotisations.....	17
BUDGET PREVISIONNEL 2007	18
▶ Les dépenses prévisionnelles 2007.....	18
▶ Les recettes prévisionnelles 2007.....	19
<i>Le Budget prévisionnel 2007</i>	20
▶ Les cotisations 2007.....	21
CHIFFRES CLES	22
▶ Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2007.....	22
▶ Répartition des charges de fonctionnement 2007.....	22
▶ Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2007.....	23
TIERS SORTANT	24
RESOLUTIONS	25
QUESTIONS, DEBAT....	26
▶ Sur le rapport financier clos le 31/12/2006.....	26
▶ Sur le budget prévisionnel 2007.....	28
▶ Conclusion.....	3

Denis Felter, Président

Je suis heureux de vous accueillir à notre assemblée générale annuelle ; celle-ci témoigne toujours de nos liens, et permet de rendre compte de nos objectifs, de nos projets, et de nos résultats. C'est également un passage obligatoire qui clôt un exercice.

Le bilan sur les activités de l'année 2006 ainsi que les décisions engagées et les moyens mobilisés permettent de témoigner de la volonté de Qualisport d'aller de l'avant, de mesurer les évolutions et de préparer efficacement 2007 et 2008.

L'année 2006 a permis de mettre clairement l'accent sur les priorités et les enjeux majeurs de la qualification Qualisport, pour faire reconnaître les spécificités de nos activités et les acquis de notre histoire et de notre capital : 30 années de qualifications Sport/Loisir.

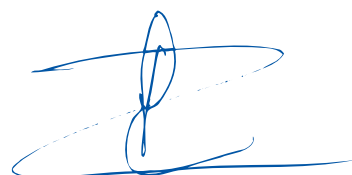
J'attache une attention toute particulière à la poursuite des efforts déjà accomplis découlant de la mise en conformité à la norme, qui fixe les exigences d'organisation et de fonctionnement pour les organismes de qualification, et qui met l'accent sur la rigueur, la transparence, l'impartialité de nos procédures de qualification, afin d'accroître la confiance dans les titres que nous délivrons.

Je considère également comme impératif de promouvoir nos spécificités Loisir et Sport représentés à travers nos qualifications et nos certifications. Ceci concerne bien entendu notre organisme, mais également les organisations professionnelles d'entreprises, les entreprises Qualisport soucieuses de la maîtrise de leur métier, les acheteurs, pour faire connaître nos qualifications et leur utilité.

Ma troisième priorité concerne le développement de nouvelles qualifications et l'accès de nos qualifications aux très petites entreprises pour leur permettre de faire reconnaître leur organisation et leurs compétences techniques dans leur métier auprès de leurs Clients.

Nous devons remplir notre rôle d'organisme de référence du Loisir et Sport et pérenniser la confiance de tous nos partenaires.

Dès à présent, je tiens à remercier mes collègues du conseil d'administration, les acteurs des comités « instructeurs », « qualificateurs » et « comité contrôle du titre » pour leur attachement à nos valeurs et à leur constante application à vouloir mettre en œuvre et en valeur les objectifs de notre organisme.



Rapport d'activités Exercice 2006

L'activité de Qualisport pour 2006 s'est inscrite dans la continuité des objectifs et projets du dernier exercice. Elle a été particulièrement chargée en transformations.

Parmi tous ces événements marquants il convient de souligner que 87 jours de réunion ont été déployés à des actions internes et extérieures à l'organisme pour affirmer le positionnement de la qualification spécifique Qualisport dans le secteur du sport, des loisirs. Je remercie toute notre équipe qui s'est particulièrement mobilisée.

Les Axes de l'exercice 2006

► L'engagement de Qualisport vers l'accréditation

Cette actualité s'est notamment traduite par les travaux de mise en conformité aux exigences de la norme XP 50 091 caractérisant les offices de qualification. Ces travaux, mis en œuvre depuis plus d'un an, commencent à porter leurs fruits. L'audit blanc évoqué lors de la précédente Assemblée n'a pu se concrétiser, comme c'est souvent le cas dans le cadre de procédures qualifié.

En revanche, la nouvelle articulation des dispositifs relatifs au processus de qualification, tels que l'instruction des dossiers, la validation des qualifications est achevée et nous pouvons fonctionner selon cette nouvelle organisation. A ce titre, le consultant, Monsieur Célik, a terminé ses audits et remarques sur les écarts, les pistes d'amélioration par rapport aux exigences définies dans la norme ; nous travaillons désormais à réduire ces écarts de fonctionnement.

Suite à ces travaux d'accréditation, tel que l'établissement d'un manuel-qualité, des procédures (gestion du personnel, revue de direction, actions correctives, maîtrise des documents, enregistrements...) de nombreuses analyses ont été menées, afin de mettre le règlement intérieur en conformité avec ce nouveau mode de fonctionnement. Pour cela nous avons recours, au Cabinet Latournerie et aux Auditeurs responsables qualité (M. Sanchez et M. Célik)

► Les entreprises qualifiées en 2006

Qualisport regroupe, fin 2006, 226 entreprises titulaires d'un certificat de qualification, ce dernier pouvant porter sur plusieurs activités. Ce chiffre, en légère baisse par rapport à 2005, est en particulier imputable à des cessations d'activité, fusions ou absorptions. Nous enregistrons également quelques abandons volontaires qui, fort heureusement, ne sont pas majoritaires.

► La stratégie de promotion et de communication

Dans la continuité des actions nationales d'information auprès des journalistes de la presse spécialisée qui ont ainsi répercuter l'information, nous pouvons citer parmi les retombées rédactionnelles : Le Moniteur, les Cahiers

Techniques du Bâtiment, Enjeux, Terrains de Sports, Atrium construction, Techniques Piscines, Activité Piscines, Infosport, Revues des collectivités Locales, Maires de France, Piscines et Spas, Faire Faire...

Parallèlement à notre communication interne, le regroupement des organismes de qualifications dans les autres métiers du bâtiment, de l'électricité, du paysage, de la propreté, des prestations intellectuelles, fait l'objet de nombreux contacts avec les institutionnels, les donneurs d'ordres publics et privés, les architectes...

► Le renforcement et le développement de la qualification

Dans la continuité des actions engagées et renforcées, l'année 2006 a été marquée par le 30^e anniversaire de Qualisport, avec en points d'orgue :

- le colloque du 25 octobre sur le thème « qualité-ciblée »,
- la publication du cahier spécial du Moniteur consacré à la qualification Qualisport dans l'environnement du Sport & Loisir (édition du 6 octobre),
- la publication des « minutes » du colloque sous forme de « book » visant à prendre en compte la synthèse des échanges du colloque évoquant les enjeux des signes de qualité, leurs spécificités, et ce qu'ils entendent apporter ; à faire connaître d'une manière synthétique l'évolution de 30 ans de qualification aussi bien en Sport que dans le domaine du Loisir ; et les points de vue d'acteurs majeurs,
- « ouvrage » diffusé à 1200 exemplaires (entreprises, directeurs sports, espaces verts, adjoints au sport...),
- actions participatives au salon de la Piscine à Lyon les 14, 15 et 16 novembre avec une « rencontre organisée par Qualisport » sur le stand le 14 novembre en présence d'entreprises qualifiées, de fabricants, du réseau Euro Piscines sur le thème : « la qualification ciblée piscine privée » ; d'autre part à la manifestation de Citésport à Lille le 14 décembre.
- les relations « presse » avec une présence régulière, + 50 journalistes informés, des articles sur Qualisport et ses entreprises.

► Le site Internet Qualisport

Après un audit du site actuel réalisé par un prestataire spécialiste (pertinence du contenu, navigation, lisibilité des contenus...) le site <http://www.qualisport> est en cours d'évolution.

L'objectif du nouveau site : visibilité et trafic, optimisation du contenu et dématérialisation de l'information, plate forme de gestion intégrée, mise à jour du site simple...

Il devra offrir toutes les informations pratiques (dossier, procédures...) des témoignages compléteront le discours général ; un espace sera réservé aux entreprises Qualisport, aux membres participants...

► Le point des qualifications 2006 par Comités

• Installations Couvertes (Michel Brulé)

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	36	1	32	3	0	9

1^{re} entreprise européenne qualifiée dans l'activité des structures toiles portées (European Future Structures).

• Matériels Sportifs (Philippe Bourdin)

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	34	1	30	3	0	7

Le comité préconise que les certificats de capacité soient accompagnés d'une description sommaire et de photographies.

• Aménagements Récréatifs & Ludiques (Stéphane Rivaud)

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	48	3	42	3	3	11

Le nouveau référentiel du comité intègre les rubriques aires de jeux, skate, roller, bmx et multisports.

• Sols Sportifs (Michel Raviart)

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	62	0	61	1	0	21

Le comité préconise la révision et l'amélioration pour les éléments concernant l'intervention de sous-traitants dans les marchés et les groupements momentanés d'entreprise.

• Piscines/Patinoires (François Gautier)

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	93	2	90	1	0	31

57 % dossiers relatifs au domaine de la piscine privée.

43 % dossiers relatifs aux domaines de la piscine publique et privée (sachant que 23 % concernent uniquement des dossiers piscines publiques et patinoires).

Le référentiel intègre les qualifications « abris » et « couvertures » en matière de piscines privées.

• Conseil & Ingénierie Sportive (Jean Monléon)

Programmation

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	9	1	8	0	0	1

Bureaux d'Etudes

	Dossiers examinés	Nouveaux dossiers	Validation 2006/2007	Non qualifiées	Report session	Notifications
Comité	4	1	3	0	0	1

Je précise enfin que Qualisport est désormais organisé par échelons.

Ainsi, les Comités instructeurs se regroupent par secteurs d'activités, alors que le Comité qualificateur adopte une approche transversale regroupant l'ensemble des activités sectorielles de l'organisme. Par conséquent, la validation des qualifications, autrefois dévolue au Conseil d'Administration, est confiée au Comité qualificateur.

► Le Contrôle du Titre (Président Marcel Retailleau)

Je tiens à remercier Monsieur Marcel Retailleau, représentant le Cnosf, pour son active participation à la démarche qualification.

Le Bilan : il est à noter une progression régulière et significative depuis fin 2005 :

- 15 entreprises ont vu leur titre de qualification contrôlé,
- l'équipe de techniciens s'est renforcée : 8 techniciens avec l'arrivée de nouveaux techniciens issus de l'Andiiss.

Processus de qualification : nouvelle composition des comités

► Les comités Instructeurs

• Piscines/Patinoires

8 membres

Collège A				Collège B			
Noms	Société	Représentant*	Qualifié	Noms	Société	Représentant	Qualifié
M. Bourdin	Nouansport	Fifas	oui	M. Habif	Pontoon	Expert Fpp	non
M. Gautier	Baudin Chateauneuf	non membres	oui	M. Catelin	_	Expert Cnosf	non
M. Roche	Piscine Roche	Fpp	oui	M. Demier	Andiiss	Maître d'ouvrage	non
M. Benielli	Diffazur	Fpp	oui	M. Lourtioux	Motec	Maître d'œuvre	non

• Sols Sportifs

8 membres

Collège A				Collège B			
Noms	Société	Représentant*	Qualifié	Noms	Société	Représentant	Qualifié
M. Babin	Eurosyntec	F2s	oui	M. Bourgoin	Inra	M. d'ouvrage	non
M. Tavernier	Parcs et Sports	Unep	oui	M. Bargoin	Andiiss	M. d'ouvrage	non
M. Frintini	Loiseleur	Unep	oui	M. Larrieu	Ftt	M. d'ouvrage	non
M. Parpillon	Sportingsols	F2s	oui	M. Raviart	Osмосе	M. d'œuvre et F2s	oui

• Installations Couvertes « bâtiments sportifs »

8 membres

Collège A				Collège B			
Noms	Société	Représentant*	Qualifié	Noms	Société	Représentant	Qualifié
M. Swyngedaw	Baudin	Egfbtp	oui	M. Brulé	Consultant	Expert	non
M. Thélou	Eiffage Constr.	non membres	oui	M. Bonnaire	Ftt	F. de tennis	non
M. Bourdin	Nouansport	Fifas	oui	M. Gabet	Andiiss	Maître d'ouvrage	non
M. Bloch	Mathis	non membres	oui	M. Hélaine	Consultant	Maître d'ouvrage	non

• Matériels Spécialisés, Tribunes

4 membres

Collège A				Collège B			
Noms	Société	Représentant*	Qualifié	Noms	Société	Représentant	Qualifié
M. Bourdin	Nouansport	Fifas	oui	M. Girardet	Acd	Unsfa	non
M. Boehme	Husson	Fifas	oui	M. Car		Andiiss	non

• Aménagements Récréatifs Ludiques

8 membres

Collège A				Collège B			
Noms	Société	Représentant*	Qualifié	Noms	Société	Représentant	Qualifié
M. Noé	Récré action	Fifas	oui	Mme Baudet	Espaces Verts	M.d'ouvrage	non
M. Ullmann	Sport France	Fifas	oui	Mme Courcault	LNE	Laboratoire	non
M. Mulot	Iss Espaces Verts	Unep	oui	M. Devicq	Andiiss	M. d'ouvrage	non
M. Hernandez	Ludoparc	Fifas	oui	M. Morel	Prélud	Expert	non

• Conseil & Ingénierie Sportive

8 membres

Collège A				Collège B			
Noms	Société	Représentant*	Qualifié	Noms	Société	Représentant	Qualifié
M. Monléon	SLC	non membre	oui	M. Beuchet	Cnosf	M. d'ouvrage	non
M. Rochereau	lsc	non membre	oui	M. Santier		M. d'ouvrage	non
M. Raviart	Osmose	F2s	oui	M. Quillateau	Andiiss	M. d'ouvrage	non
M. Lefranc	Sedes	F2s	oui	M. Robin	Ers	M. d'œuvre et F2s	non

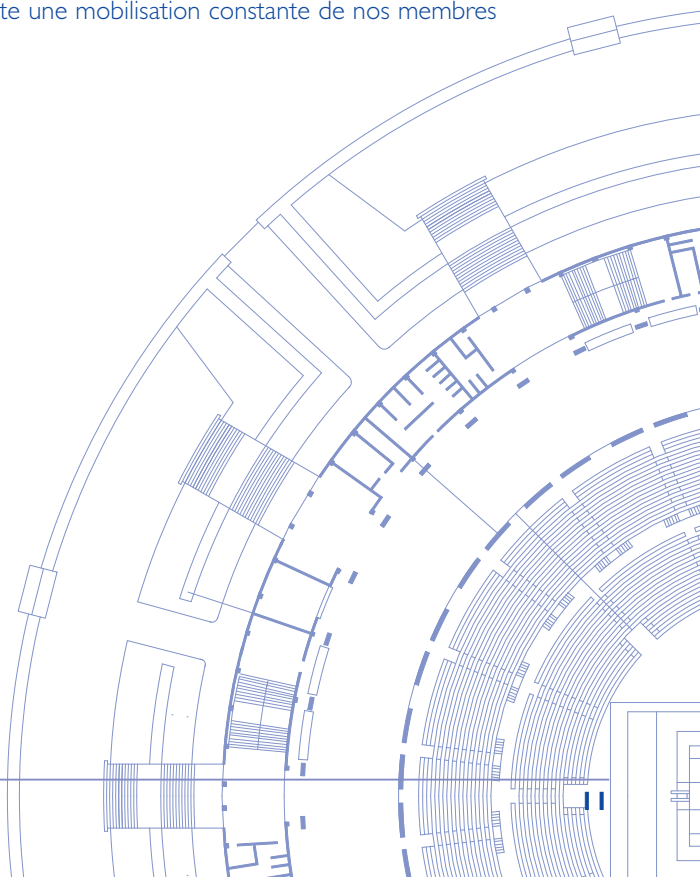
► Le comité Qualificateur

Collège A				
Noms	Société	Représentant	Compétences	Qualifié
M. Felter	Kompan	Fifas	ARL+Matériel	oui
M. Decarpigny	Bsm	non membre	IC+PP+Patin	oui
M. Schaller	EnviroSport	F2s/Unep	S.Sportifs	oui

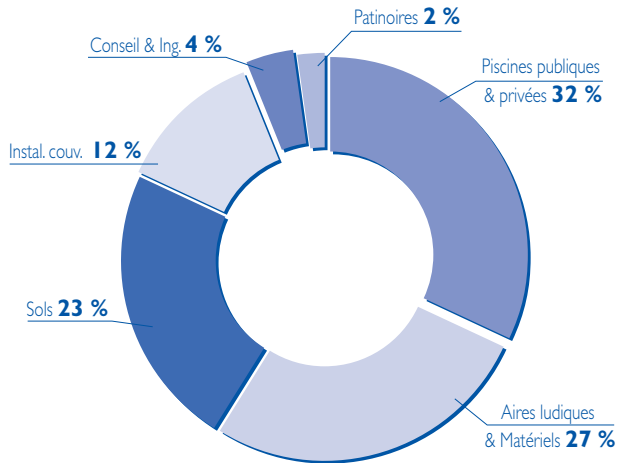
Collège B				
Noms	Société	Représentant	Compétences	Qualifié
M. Pech	Astral	Expert/ Fpp	Piscine Privée	non
M. Defér	Conseil général	M. d'ouvrage	Toutes activités	non
M. Guelfi	BET	M. d'œuvre	Conseil Ingénierie	non

Je remercie les acteurs officiant au sein des instances de Qualisport pour leur présence régulière à nos travaux.

Pour optimiser efficacement le fonctionnement de ces instances, je souhaite une mobilisation constante de nos membres à l'ensemble de nos travaux.

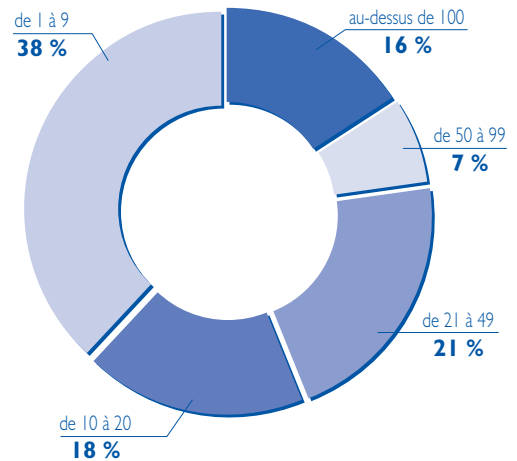


► Répartition par activités



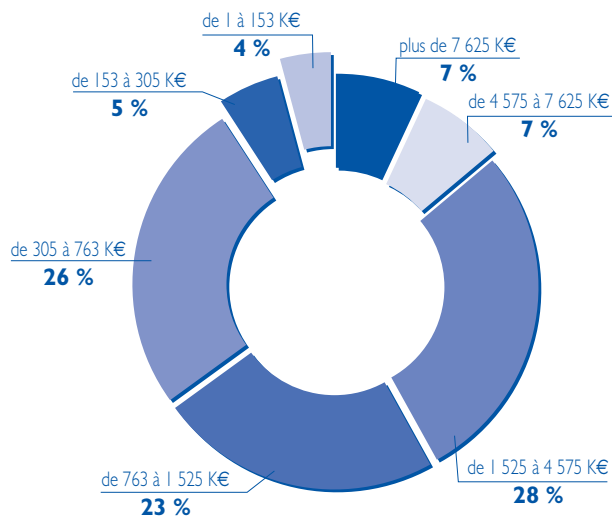
Notons une progression pour le secteur Piscines Privées et Collectives Privées : + 15,38 % de qualifiées.

► Répartition par effectif global

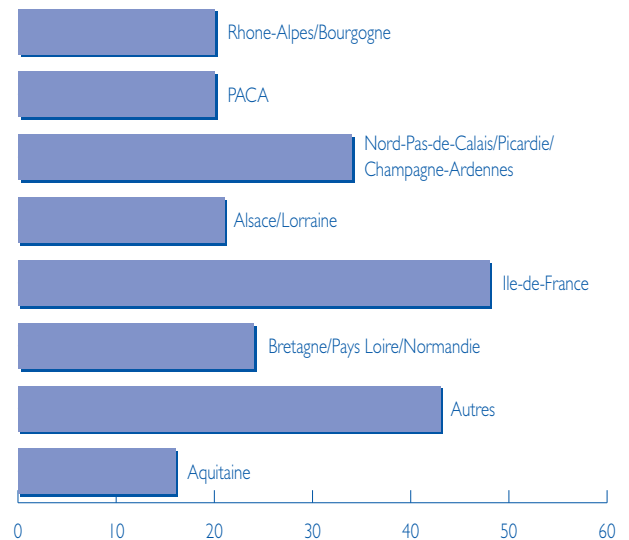


Participation des PME et TPE (effectif de 1 à 20) importante : 56 % des entreprises qualifiées.

► Répartition par chiffres d'affaires Sport/Loisir



► Répartition par régions



Représentation importante dans les régions Nord-Pas-de-Calais et l'Ile-de-France.

Rapport financier Exercice 2006

Philippe Bourdin, Trésorier

L'ensemble des documents pour l'exercice 2006, ainsi que le budget prévisionnel pour l'année 2007 sont remis en séance.

Le compte de fonctionnement 2006 et le budget 2007 ont été approuvés par le conseil d'administration.

► Les Recettes

Le chiffre d'affaires total en recettes 2006 s'élève à 441 993 euros, en progression de 11,30 % ; ce montant est supérieur aux recettes prévisionnelles budgétées en 2006 de + 9,40 % (404 000 euros).

Cet excédent est caractérisé par la réduction progressive de l'écart des cotisations entre la catégorie A et B initié depuis les deux précédentes Assemblées Générales. Le renouvellement annuel des cotisations A représente ainsi 248 797 euros ; soit 56 % des recettes globales.

Par ailleurs, nous observons une diminution de 8,41 % des cotisations B « non-membres » ce, malgré le maintien du barème initial. Deux raisons à ce phénomène : l'une due aux concentrations et fusions d'entreprises ; l'autre par un chiffre d'affaires des entreprises impacté, en partie, par une stabilisation des infrastructures enregistrées en 2006, et par des projets d'une durée allant jusqu'à trois années. Les cotisations B représentent 135 372 euros, soit 31 % des recettes globales.

Pour les nouvelles entreprises qualifiées les recettes sont de 19 603 euros.

Les extensions de qualification, qui concernent des entreprises déjà qualifiées, sont stables par rapport à l'exercice précédent à 11 459 euros.

Enfin, le barème des fondateurs n'ayant pas évolué, leur montant reste identique.

► Les Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 390 116 euros, inférieures au budget prévisionnel 2006 (+ 8,15 % par rapport à 2005).

Les principaux postes « fonctionnement et promotion » ont progressé par rapport à 2005 :

- les charges courantes du fonctionnement, d'un montant de 133 820 euros constituées par le loyer et les frais de personnel (salaires et charges sociales), en évolution de 21 % correspondent au renforcement de l'équipe de permanents au sein de l'organisme et représentent 35 % ;
- les dépenses de gestion courante (bureau, fournitures, matériels...) représentent 17 % ;
- les dépenses de charges directes regroupant les prestations de service (accréditation, honoraires, assurances, contrôle...) représentent 13 %. La conformité de l'ensemble des réformes actuelles nécessite de recourir à des consultants spécialisés ;

- les dépenses de promotion et communication (130 820 euros), en évolution + 29 % s'inscrivent dans la même tendance de poursuivre avec détermination la reconnaissance de nos qualifications sport et loisir vers nos Clients.

Je considère que les cotisations augmentant, il est naturel que l'organisme adapte, aux activités des qualifiés, sa communication en conséquence.

- Il est également à noter que le Contrôle du Titre a particulièrement bien fonctionné. Car il s'agit d'un levier particulièrement important pour la crédibilité de notre organisme.

- Les dotations aux amortissements de 10 632 euros restent à peu près identiques.

► Le résultat de l'exercice 2006

L'année 2006 se caractérise par un résultat de + 51 877 euros.

Notre trésorerie disponible au 31 décembre 2006 s'élève à 269 000 euros en valeurs mobilières de placement, 80 799 euros en disponibilités.

En outre, la Sci Qualisport dispose également de fonds.

Son résultat d'exploitation s'élève à 16 685 euros.

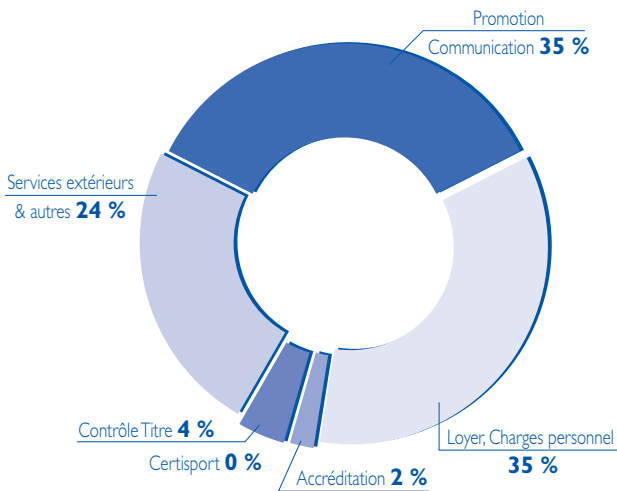
De ces données, il ressort la volonté de Qualisport d'adapter l'évolution de son budget de promotion et communication au montant des recettes cotisations perçues. Nous devons consolider la confiance vis-à-vis de nos Clients et progresser vers une plus grande visibilité.

Le Compte de fonctionnement 31/12/2006

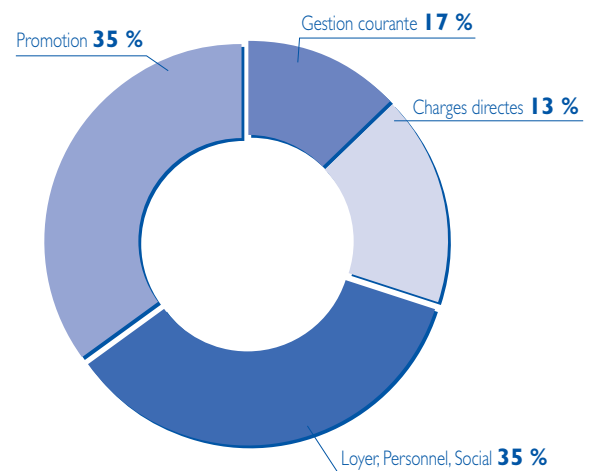
	31/12/06	%	31/12/05	%	Variation	%
RECETTES						
RENOUVELLEMENT COTISATIONS	248 797	58,46 %	179 210	47,34 %	69 587	38,83 %
COTISATIONS NON MEMBRES	135 372	31,81 %	147 799	39,05 %	- 12 427	- 8,41 %
NOUVELLES COTISATIONS	19 603	4,61 %	30 341	8,02 %	- 10 738	- 35,39 %
COTISATIONS EXTENSION	11 459	2,69 %	10 039	2,65 %	1 420	14,14 %
FONDATEURS	9 251	2,17 %	9 500	2,51 %	- 249	- 2,62 %
AUTRES (Annuaire, Titres Qualification)	1 070	0,25 %	1 635	0,43 %	- 565	- 34,56 %
RECETTES	425 552	100,00 %	378 524	100,00 %	47 028	12,42 %
PRODUITS FINANCIERS	491	0,11 %	3 298	0,83 %	- 2 807	- 85,11 %
REVENU Sci	15 950	3,61 %	15 299	3,85 %	651	4,26 %
TOTAL DES RECETTES	441 993		397 121		44 872	11,30 %
	31/12/06	%	31/12/05	%	Variation	%
DEPENSES						
FONCTIONNEMENT (Loyer, Charges/Pers., Social)	133 820	35,31 %	110 413	33,68 %	23 407	21,20 %
PROMOTION Qualisport/Certisport	130 820	34,52 %	100 874	30,77 %	29 946	29,69 %
FRAIS ASSEMBLEES	12 953	3,42 %	10 810	3,30 %	2 143	19,82 %
ACCREDITATION Cofrac	7 776	2,05 %	8 195	2,50 %	- 419	- 5,11 %
CERTISPORT	555	0,15 %	6 925	2,11 %	- 6 370	- 91,99 %
ASSURANCES	13 606	3,59 %	11 724	3,58 %	1 882	16,05 %
HONORAIRES	12 920	3,41 %	7 702	2,35 %	5 218	67,75 %
COMITE CONTRÔLE-COMITES TITRE-HOMOLOGATION	15 324	4,04 %	17 828	5,44 %	- 2 504	- 14,05 %
MISSION RECEPTION - DEPLACEMENT	5 326	1,41 %	8 960	2,73 %	- 3 634	- 40,56 %
LOCATIONS MATERIELS MAINTENANCE	6 473	1,71 %	8 931	2,72 %	- 2 458	- 27,52 %
FRAIS BUREAU TELEPHONE - POSTE	14 781	3,90 %	14 982	4,57 %	- 201	- 1,34 %
FOURNITURES - Imprimerie	21 487	5,67 %	12 858	3,92 %	8 629	67,11 %
INFORMATIQUE et INTERNET	718	0,19 %	6 697	2,04 %	- 5 979	- 89,28 %
COTISATIONS et DOCUMENTATIONS	2 176	0,57 %	734	0,22 %	1 442	196,46 %
FRAIS BANQUE	266	0,07%	238	0,07 %	28	11,76 %
TOTAL DEPENSES	379 001	100,00 %	327 871	100,00 %	51 130	15,59 %
DOTATION AMORTISSEMENTS	10 632		11 920		- 1 288	- 10,81 %
Frais divers	483		0			
Perte exceptionnelle	0		20 916			
TOTAL	390 116		360 707		29 409	8,15 %
RESULTAT DE L'EXERCICE	51 877		36 414		15 463	42,46 %
Total	441 993		397 121		44 872	11,30 %

Les graphiques suivants présentent de manière synthétique les recettes et dépenses pour l'année 2006.

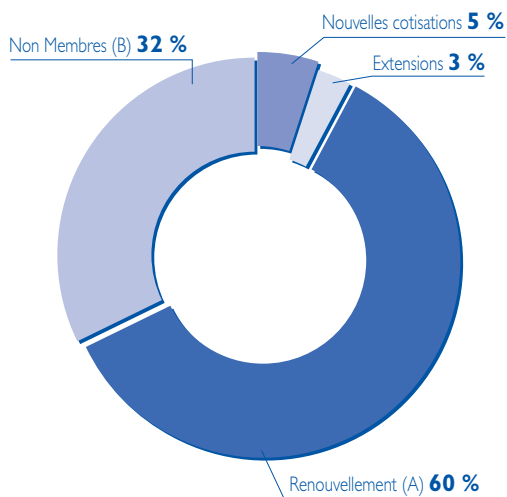
► Dépenses générales 2006



► Dépenses fonctionnement 2006

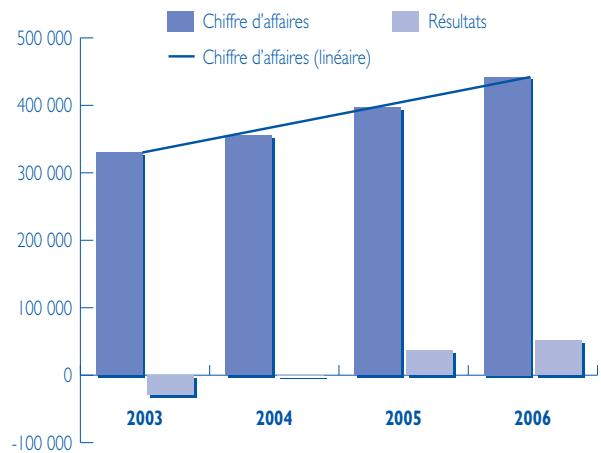


► Recettes cotisations 2006

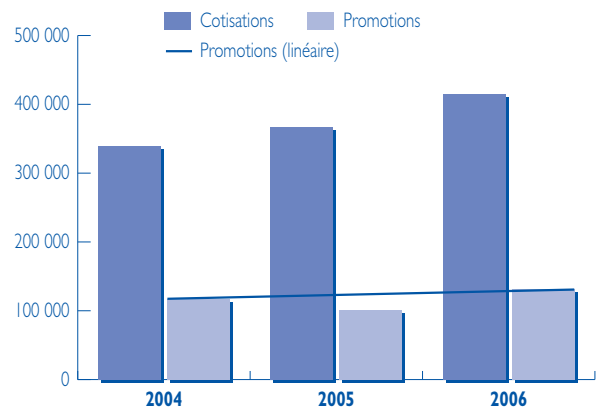


Les cotisations représentent une progression de 13,02 % par rapport à 2005.

► Panorama Chiffre d'Affaires



► Panorama Promotions/Cotisations



Budget prévisionnel 2007

Philippe Bourdin, Trésorier

► Les dépenses prévisionnelles 2007

Le budget prévisionnel 2007 est construit sur la continuité des actions menées depuis 2005.

Le budget 2007 s'élève à 484 000 euros, dont :

- charges courantes loyer et frais de personnel, d'un montant de 145 000 euros, soit 30 % du budget,
- gestion courante (bureau, fournitures, location...) représentent 16 %,
- charges directes (honoraires, assurances, contrôle...) représentent 18 %. La rédaction sur les projets règlement intérieur, statuts est importante et nécessite de solliciter nos consultants.

L'augmentation du budget par rapport au réalisé 2006 nous permet de dégager des ressources en personnes, d'améliorer le fonctionnement de notre organisme et de prendre en compte le surcroît d'activité lié à l'accréditation et à CertiSport.

Le nouveau mode de fonctionnement en matière de procédures de qualifications nécessite donc plus de moyens.

Par ailleurs, 170 000 euros, 35 % du budget total, sont consacrés à la promotion. Notre objectif est d'accroître nos actions vers le grand public.

Cette évolution générale liée à l'accroissement de nos cotisations, doit nous permettre de faire reconnaître les spécificités de nos activités et les acquis de notre histoire, par rapport aux organismes de plus grande taille.

L'accréditation COFRAC représente 4 % du budget total, soit 20 000 euros.

Des mises au point sont à effectuer concernant les référentiels CertiSport : ce poste représente 5 000 euros.

Par ailleurs, nous entendons accroître notre présence dans les entreprises, afin que nos qualifications soient les plus pertinentes possibles. En ce sens, nous nous sommes aperçus que des problématiques subsistaient en matière de moyens (personnel, compétences). Nous avons donc porté la ligne « contrôle du titre » à 20 000 euros.

Les autres lignes de dépenses sont dans la continuité du budget 2006.

► Les recettes prévisionnelles 2007

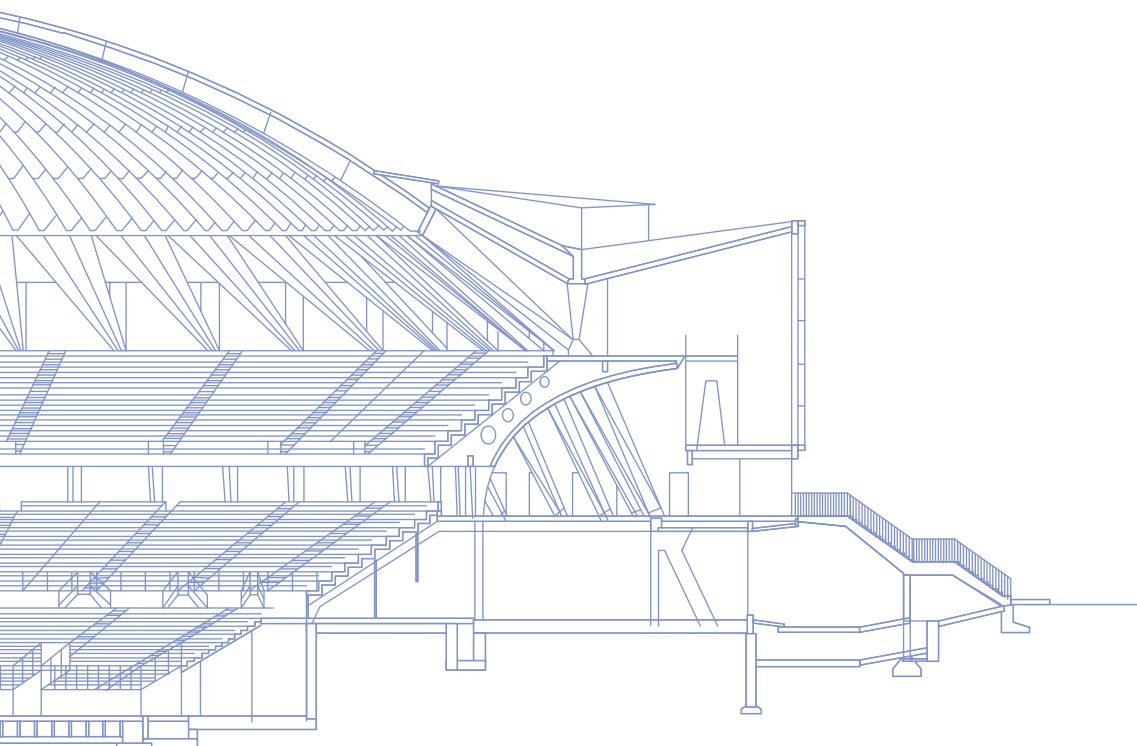
Nous avons budgétisé 460 000 euros de cotisations. Notre budget de communication se doit donc d'être en cohérence avec cette hausse.

Je demeure optimiste. Cela ne doit pas pour autant nous dispenser d'une réflexion sur la pertinence du budget Promotion ; à cet égard, nous recourrons à des indicateurs.

Les cotisations des Fédérations restent identiques à celles de l'année précédente.

Le budget prévisionnel 2007 est en évolution de 9 % par rapport à l'exercice 2006.

Je suis convaincu que ce budget en progression, explique le dynamisme de QualiSport par sa volonté de développement et d'amélioration.



Le Budget prévisionnel 2007

DEPENSES		
	Montant	%
FONCTIONNEMENT		
Fonctionnement : Loyer/Charges de personnel	145 000 €	29,96 %
FRAIS GENERAUX		
Promotion Qualisport/Certisport	170 000 €	35,12 %
Assemblée Générale	12 000 €	2,48 %
Accréditation COFRAC	20 000 €	4,13 %
CertiSport (certification, référentiels, juridique...)	5 000 €	1,03 %
Assurances + RC	14 000 €	2,89 %
Honoraires Comptables/Avocats/Divers	25 000 €	5,17 %
Contrôle du Titre	20 000 €	4,13 %
Homologation (Commission Sécurité Accessibilité)	5 000 €	1,03 %
Missions Réception/Déplacements/Frais Administrateurs + Comités	11 000 €	2,27 %
Fonctionnement Bureau/Fournit./Imprim. Mob./Matér./Poste/Divers	46 000 €	9,50 %
Investissement Matériels, Mobilier et travaux d'adaptation	7 000 €	1,45 %
Cotisations, divers...	1 000 €	0,21 %
Abonts/Documentation/Autres	2 000 €	0,41 %
Imprévus	1 000 €	0,21 %
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL 2007	484 000 €	100,00 %

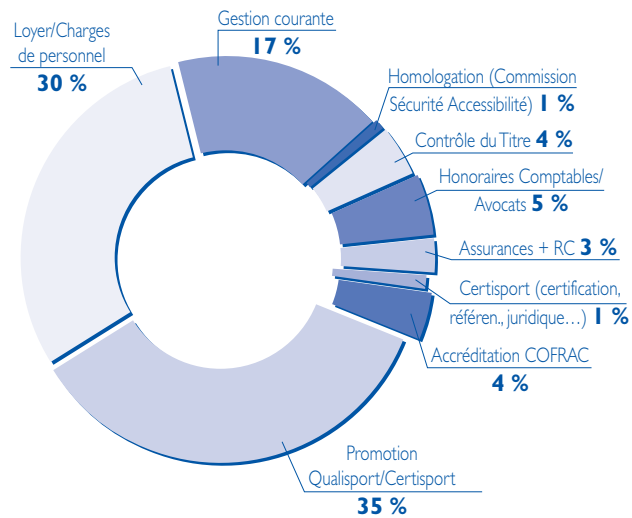
RECETTES		
	Montant	%
PRODUITS		
PRODUITS FINANCIERS	12 000 €	2,48 %
COTISATIONS		
Membres adhérents	460 000 €	95,04 %
COTISATIONS FEDERATIONS		
Fifas	2 500 €	0,52 %
Unep	2 500 €	0,52 %
F2s (Fédération Sols Sportifs)	2 500 €	0,52 %
Fpp (Fédération Professionnelle Piscines)	2 500 €	0,52 %
AUTRES	2 000 €	0,41 %
TOTAL BUDGET PREVISIONNEL 2007	484 000 €	100,00 %

► Les cotisations 2007

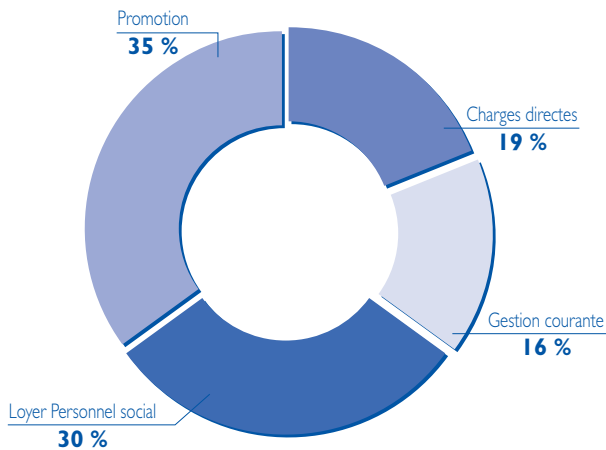
Les cotisations 2007 ont été fixées l'an passé dans le cadre d'un plan biennuel. Ce chantier sera donc à reconduire l'an prochain ou dans deux ans, en fonction des décisions prises

lors de la prochaine Assemblée Générale. Nous aurons donc le choix de porter le barème des cotisations à égalité dès maintenant ou d'attendre 2009.

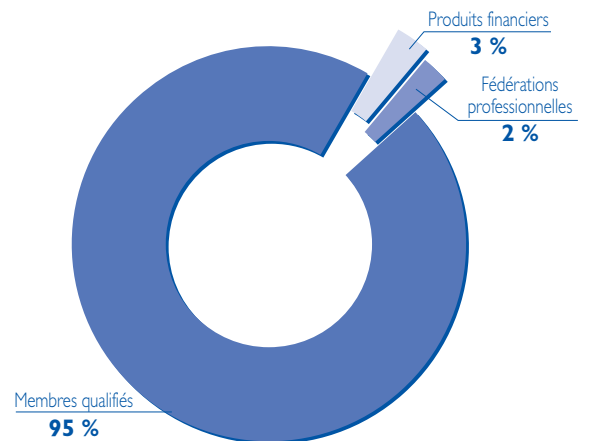
► Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2007



► Répartition des charges de fonctionnement 2007



► Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2007



Tiers sortant

Le tiers sortant se représente dans son intégralité.

Présentation des membres sortants :

- **Michel Swyngedauw**, société Baudin-Châteauneuf. Je représente l'organisme Egfbtp qui regroupe les entreprises générales et réalise des installations couvertes clés en main.
- **Bruno Babin**, entreprise Eurosyntec. Je suis le représentant de la Fédération des Sols Sportifs (F2S).

- **Denis Felter**. JSociété Kompan. Je représente la Fédération des industries du sport et du loisir (FIFAS). Par ailleurs, je préside cet organisme.
- **François Prat**. Je représente le Comité Olympique Sportif. Je suis par ailleurs rattaché à la Fédération Française de Football.
- **Michel Raviart**. Osmose, maître d'œuvre. Bien que je ne la représente pas, je suis par ailleurs secrétaire de la F2S.

Résolutions

- L'assemblée générale adopte le rapport d'activités qui lui a été présenté.
- L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier approuve à l'unanimité, moins trois abstentions, les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.
En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux administrateurs de leur mandat pour ledit exercice.
- Sur proposition du Conseil d'administration, l'assemblée générale décide d'adopter le budget prévisionnel de l'exercice 2007.
 - 13 votes contre : Monsieur BACH, président FPP, et le pouvoir de Piscine Lermite, Monsieur LEROUX, président Unep et le pouvoir de M. Mulot ; Monsieur CHOUVET, président F2S et Berlioz ; Monsieur BABIN Eurosyntec, et les pouvoirs de Goldschmidt et de Screg ldf ; un autre votant et trois pouvoirs

- 5 abstentions : Monsieur SCHALLER EnviroSport Entreprise, et les pouvoirs d'EnviroSport Sa et Lagarde & Laronze ; Monsieur RAVIART Osmose ; Monsieur ROBIN.

- L'assemblée générale ratifie l'élection du renouvellement et nomination du tiers sortant :
72 suffrages exprimés : Monsieur PRAT : 72 voix, Monsieur SWYNGEDAUF : 64 voix, Monsieur DEFER : 60 voix, Monsieur RAVIART : 58 voix, Monsieur BABIN : 57 voix, Monsieur FELTER : 57 voix, Monsieur TAVERNIER : 50 voix, Monsieur BENIELLI : 40 voix.
- En application des dispositions votées en assemblée générale de 2006 relative au barème des cotisations bi annuel 2006 et 2007 portant le seuil à 85 % entre catégorie A et catégorie B. Le seuil ramené à 100 % s'échelonne sur deux années 2008 et 2009.

► Sur le rapport financier clos le 31/12/2006

Philippe Bach, Président FPP

Le budget promotion concerne-t-il la promotion de la marque QualiSport ou le recrutement de nouveaux adhérents ? Dans ce dernier cas, il semble que ces dépenses aient été inopérantes.

Philippe Bourdin, Trésorier Qualisport

Il nous semble en effet important de promouvoir QualiSport auprès des clients privés et des collectivités territoriales. Concernant le nombre d'entreprises qualifiées, la santé des différents secteurs est trop hétérogène pour porter un jugement précis. En effet, le renouvellement des entreprises dans certains domaines d'activité sont en hausse tandis que d'autres reculent. J'ajoute enfin que nous sommes soumis aux fluctuations de marché, comme l'ont souligné les diverses concentrations évoquées plus tôt.

Denis Felter, Président Qualisport

Pour l'heure, QualiSport communique fortement sur les valeurs de l'organisme et la place de la qualification auprès des Clients des entreprises. Je regrette cependant que les fédérations et Qualisport n'aient pas mobilisé leurs efforts afin de recruter de nouvelles entreprises, notamment dans le secteur des piscines.

En la matière, Monsieur Bach votre fédération regroupe actuellement quelque 720 adhérents. Or QualiSport n'a connaissance que d'une soixantaine d'entreprises. Il existe donc un vivier conséquent de qualifiés potentiels que nous souhaitons attirer par le biais de la promotion.

N'oublions pas la qualité du travail effectué sur le terrain, toute aussi valorisante que n'importe quelle campagne publicitaire. A ce titre, l'utilisation faite par les entreprises qualifiées de leurs qualifications auprès de leurs Clients, Assureurs... est des plus déterminantes.

Philippe Bach, Président FPP

Si le réservoir fourni par la FPP est si faible, c'est probablement que le programme proposé par QualiSport ne répond pas aux attentes de ses membres. En effet, si QualiSport dispose d'une certaine reconnaissance dans le domaine public, il n'en va pas de même dans le secteur privé. QualiBat entre dans le domaine du sport, avec des tarifs de qualification inférieurs à QualiSport. Notre demande de recourir à QualiPiscine dans le cadre de QualiSport devient donc d'autant plus pressante. A ce titre, l'un des groupements les plus importants de la profession m'a fait connaître son désir de quitter QualiSport pour rejoindre QualiBat.

Denis Felter, Président Qualisport

QualiBat a élargi son champ de compétence aux piscines. Cette entrée suscite une réflexion. En effet, les principaux

organismes de qualification, réunis autour du portail commun QualiEntreprises, promouvoient ensemble la qualification sur les marchés publics et privés. Il importe donc que chaque acteur respecte les métiers pour lesquels il s'est engagé.

Néanmoins, il est possible que QualiSport ne réponde pas à la demande des entreprises du secteur de la piscine. A cet effet, il a longtemps été question d'ouvrir un label QualiPiscine doté d'un logo et d'une identité propres. Nous nous y sommes opposés pour des raisons de clarté de l'offre. Parmi les propositions formulées, l'ouverture d'un comité instructeurs au sein de l'organisme pour les piscines privées est tout à fait envisageable.

J'espère également que les représentants de la FPP rejoindront nos travaux. Nous pourrions ainsi envisager ensemble les améliorations à apporter à nos qualifications.

Concernant QualiBat, il est nécessaire de se demander quelles valeurs QualiSport entend défendre. S'il s'agit de défendre les métiers du sport et la spécificité sportive, cet organisme aura de l'avenir. En revanche, si nous nous cantonnons à des batailles de chapelles, le risque de disparition et de dilution dans les autres professions est grand. Aussi longtemps que je serai Président j'œuvrerai contre une telle évolution. Nous nous sommes en effet fixés pour feuille de route de valoriser l'ensemble des métiers du sport et du loisir. La piscine fait partie intégrante de cet ensemble.

Philippe Bach, Président FPP

Les piscines privées n'entrent pas dans le cadre de la pratique sportive mais des loisirs. Là réside peut être toute l'ambiguïté.

Denis Felter, Président Qualisport

Il importe que les entreprises trouvent leur place dans la communication que nous mettons en œuvre. Nous nous devons donc d'améliorer nos messages, tant dans la communication écrite que sur Internet.

A ce titre, la lourdeur du chantier d'accréditation ne nous a pas permis d'avancer suffisamment sur le site Internet. Nous continuerons néanmoins à travailler dans ce sens afin d'accueillir les entreprises qualifiées en piscines privées.

Un intervenant F2S

Pouvez-vous nous fournir le détail des dépenses de promotion réalisées par QualiSport et CertiSport ?

Denis Felter, Président Qualisport

Cette demande m'a également été formulée par l'Unep. Le Comité de suivi CertiSport se réunit le 10 juillet. L'état du descriptif des investissements réalisés, notamment les frais de consultants et de réunions seront évoqués.

Je tiens à remercier ici l'Andiiss pour son engagement dans la quasi-totalité des instances de l'organisme.

En outre, je tiens également à rendre hommage à l'aide précieuse apportée par Madame Barbaste et à Monsieur

Moyencourt, qui nous a rejoints en tant que permanent depuis septembre 2006. Deux permanents officient donc désormais au sein de QualiSport. Cette amélioration, si elle n'est pas encore perceptible au quotidien, nous a permis d'améliorer les ressources internes de l'organisme dans un climat de transformation délicat. J'espère que les résultats sur le terrain se montreront à la hauteur des efforts concédés par nos entreprises Qualisport.

► Sur le budget prévisionnel 2007

Michel Raviart, Osmose, F2S, Administrateur Qualisport

Selon un plan triennal, le budget prévisionnel de communication prévoyait de représenter en 2005 130 000 €, 137 000 € en 2006 142 000 euros en 2007. Je ne saisis pas pourquoi ce poste passe à 170 000 euros alors que les problèmes semblent provenir de l'organisation interne. Je propose donc que le budget Communication soit réduit et que l'excédent ainsi dégagé soit affecté à l'organisation.

Claude Girardet, Architecte, Vice Président Qualisport

J'estime qu'il est nécessaire d'utiliser davantage le budget Communication à destination du secteur privé, notamment pour les piscines. De nombreuses revues spécialisées existent ; il ne serait pas inintéressant d'y faire de la publicité.

Monsieur Leroux, Président Unep

Je rejoins les propos de Monsieur Raviart sur les dysfonctionnements et les progrès que nous devons effectuer au plan interne. A titre personnel, je me demande s'il ne serait pas judicieux de dégager une ligne budgétaire permettant la certification de QualiSport. Le bon fonctionnement de l'organisme serait ainsi garanti.

Denis Felter, Président Qualisport

Je suis heureux de vous l'entendre dire. Politiquement, ce montant pourrait être intégré au budget Communication. Nous avons néanmoins choisi de l'affecter aux dépenses générales de fonctionnement. Votre remarque ne manque toutefois pas de pertinence. J'estime en effet qu'il vaut mieux s'assurer du bénéfice de la certification plutôt que de communiquer à ce propos. A certains égards, les montants alloués à l'accréditation pourraient même être considérés comme des investissements. Nous n'avons toutefois pas retenu ce mode de calcul. Les frais liés à la certification ont été ajoutés à la ligne des honoraires.

Monsieur Leroux, Président Unep

Nous avons dû mal nous comprendre. J'évoquais la certification de l'organisme lui-même. Je pense qu'il serait bon que QualiSport puisse faire certifier son fonctionnement.

Denis Felter, Président Qualisport

Cela correspond à la ligne Accréditation. Les 20 000 euros qui y sont inscrits auraient pu être consacrés à des actions de communication, afin de renforcer la crédibilité, la transparence et l'efficacité de fonctionnement de l'organisme.

Nous avons choisi d'inscrire cette somme au titre des frais généraux de fonctionnement. C'est pourquoi j'ai souhaité, lors de mon élection à la présidence, que nous obtenions une accréditation le plus rapidement possible.

En effet, concernant, entre autre exemple, la réception tardive de documents de la part des entreprises : l'accréditation, présente à ce titre l'avantage de conserver une trace écrite de toutes les actions entreprises. En fonction de cette base, des écarts peuvent être constatés.

Madame Barbaste finalise à ce titre la feuille de route de l'organisme. Une fois validé par le Conseil d'administration, ce document devra être respecté, la transparence assurée et l'efficacité améliorée. Afin de soulager Madame Barbaste de cette charge supplémentaire, nous avons eu recours à un deuxième permanent. Cette solution s'avère néanmoins insatisfaisante en période d'ouverture des dossiers, au printemps. Nous étudions actuellement des solutions alternatives avec le consultant.

Michel Raviart, Osmose, F2S, Administrateur Qualisport

Ces propos sont en contradiction avec la position que j'ai développée par ailleurs. Lorsque nous avons souhaité modifier le règlement intérieur pour mieux fonctionner, il m'avait été dit que l'accréditation servait essentiellement à délivrer la qualification. En l'état des textes actuels, du règlement intérieur, des procédures, des modifications statutaires à venir, affirmer que l'accréditation sera la garantie d'un fonctionnement efficace n'est pas vrai.

Denis Felter, Président Qualisport

Ce sera vrai lorsque le travail aura été conduit à son terme. Nous sommes aujourd'hui dans une période transitoire durant laquelle il est impossible de bénéficier des changements en cours.

Ceci dit, il n'est pas possible de dissocier le processus de qualification, qui est le fondement même de QualiSport, de son organisation statutaire. Pour les éléments ne relevant pas de la qualification, les évolutions seront formalisées au sein même du règlement intérieur ou des statuts, ces derniers étant votés en Assemblée générale.

Une fois ces éléments validés, il ne reste plus qu'à les respecter. Les modifications proposées et à venir vont dans ce sens.

Monsieur Leroux, Président Unep

Quand a été embauché le second permanent ? car, je comprends mal comment a été calculée la ligne « Loyer/Personnel » du budget prévisionnel. En effet, ce poste n'augmente que de 7 %, inflation déduite. Disposer d'un salarié supplémentaire avec un différentiel aussi réduit me paraît donc impossible.

Denis Felter, Président Qualisport

Monsieur Moyencourt a intégré l'organisme en septembre 2006.

L'écart que vous évoquez représente le différentiel entre le temps partiel qu'effectuait déjà Monsieur Moyencourt et le temps plein dont il dispose depuis le mois de septembre.

Philippe Bach, Président FPP

Je trouve tout de même anachronique que les dépenses de fonctionnement soient inférieures au budget de promotion, d'autant que l'organisme manque de moyens humains. Je vous rappelle, par ailleurs, que Jean-Pierre Pech et moi-même vous avons rencontré le 28 mars dernier. En l'absence de réponse de votre part, je vous ai adressé un courrier en date du 23 avril. Or pour l'heure, ce courrier est resté lettre morte.

Denis Felter, Président Qualisport

Je n'ai pas jugé cette réponse essentielle au fonctionnement de l'organisme. Lors de l'entretien, nous avons validé les points qui avaient fait l'objet de décisions du Conseil d'administration du mois de décembre 2006. De plus, j'ai évoqué le développement de nouvelles capacités, de ressources et de possibilités de communication. J'avoue ne pas avoir assez avancé sur ces points depuis le mois de mars 2007, période des qualifications très chargée. C'est pourquoi je n'ai pas pris la peine de vous répondre.

Je retiens cependant de vos propos un déficit de ressources humaines.

En début d'année 2007, la question a été évoquée. Je ne souhaite pas nécessairement faire appel à de nouveaux permanents. Des solutions alternatives sont envisagées, et seront affectées en priorité pour la période très chargée des qualifications.

Alain Schaller, EnviroSport, Administrateur et F2S/Unep

J'ai l'impression que le fonctionnement interne est lié à la surabondance des dossiers. A ce titre, je suis surpris de constater la baisse de la part des frais de fonctionnement de 35 % à 30 %. Cette évolution ne me semble pas en conformité avec les objectifs que nous nous sommes fixés en termes de ressources.

Philippe Bourdin, Trésorier Qualisport

Nous avons effectué des choix en termes de dépenses. Cela dit, notre budget est en augmentation régulière ces dernières années.

Denis Felter, Président Qualisport

Aujourd'hui, nous devons être attentifs au lancement de la qualification QualiBat sur le segment des piscines privées. Nous devons conserver une présence en ce domaine, concentrer nos efforts de promotion et être en contact direct avec les entreprises potentielles.

Franck Chouvet, Berlioz, Président F2S et membre Unep

Je peux comprendre que vous privilégiez les dépenses ponctuelles plutôt que récurrentes.

En effet, les emplois nécessitent une garantie de ressources dont vous ne disposez peut être pas.

Néanmoins, compte tenu de la complexification des dossiers, il importerait de réduire la promotion et de mettre en ordre le fonctionnement interne.

De fait, 170 000 euros sont alloués à la promotion ; cela me paraît être un budget conséquent. De plus, vous ne pourrez pas augmenter sans cesse les cotisations pour compenser la baisse du nombre d'entreprises adhérentes. Au plan de la trésorerie, votre méthode est donc compréhensible. Elle présente toutefois le risque d'une accélération de la perte d'entreprises.

Denis Felter, Président Qualisport

Depuis trois ans, nous avons engagé un chantier de rééquilibrage des cotisations. La DGCCRF nous a en effet enjoint de ramener à l'équilibre les coûts d'accès à la qualification pour toutes les entreprises, qu'elles soient fédérées ou non. Nos barèmes de cotisations connaissent encore un différentiel de 15 %, et nos plans actuels ne permettent pas de le solder dans l'immédiat.

Il nous appartient de proposer un plan d'augmentation de 15 points des cotisations pour les entreprises fédérées, une réduction des cotisations pour les entreprises non fédérées. Des solutions mixtes seront également envisagées. C'est pourquoi nous demeurons très prudents dans l'accroissement des moyens de fonctionnement de l'organisme.

Par ailleurs, l'éventualité de la perte d'une partie des adhérents FPP nous a contraints à adapter notre budget de fonctionnement.

Philippe Bach, Président FPP

Si ces entreprises quittent le giron de QualiSport, c'est qu'elles n'y ont pas trouvé ce qu'elles cherchaient. Cette question me semble fondamentale.

Denis Felter, Président Qualisport

Il est vrai que le risque de voir des constructeurs de piscines privées rejoindre QualiBat existe. C'est pourquoi nous maintenons une campagne de communication agressive, dont la vocation est d'aider QualiSport à faire la différence.

Philippe Bach, Président FPP

Je vous précise à cet effet que le coût d'une campagne de communication grand public est environ vingt fois supérieur à celui d'une campagne ciblant les professionnels. A cet égard, des choix sont plus que nécessaires.

Denis Felter, Président Qualisport

Il s'agit là d'une gageure pour QualiSport. En effet nous devons, avec le même budget, satisfaire les attentes de deux cibles différentes.

Franck Chouvet, Berlioz, Président F2S et membre Unep

Outre le fait que nous ne sommes pas convaincus par CertiSport, le fonctionnement de l'organisme ne correspond pas à nos attentes. C'est pourquoi la F2S s'oppose à ce budget.

Monsieur Leroux, Président Unep

Avant tout, il importe que QualiSport bénéficie d'une image irréprochable auprès du plus grand nombre de relais possible. En outre, cette image doit être commercialisable. Or

pour l'heure, j'ai quelques réticences. Je prends bonne note de vos intentions ; toutefois, le budget présenté ne se donne pas les moyens de combler les manques en ressources.

Gilles Bernardeau, Afaq/Afnor, Administrateur

Grâce à l'Internet, la dématérialisation du traitement des dossiers est grandement facilitée. Les travaux consacrés en la matière permettront de gagner en délais et en efficacité.

Denis Felter, Président Qualisport

Nous mettons tout en œuvre pour finaliser l'accès à l'ensemble des documents de qualification et de fonctionnement via l'Internet. Je ne peux malheureusement pas vous communiquer de date précise à ce sujet.

Par ailleurs, l'Internet est certainement le média le plus performant pour nous, notamment vis-à-vis des entreprises privées. En effet, il permet de toucher un maximum d'acteurs sur le territoire le plus large possible. Je reste beaucoup plus nuancé quant à l'efficacité de la promotion en presse écrite. A mes yeux, la qualification passera de plus en plus par l'Internet, notamment dans le domaine public.

Michel Raviart, Osmose, F2S, et Administrateur Qualisport

Je prends donc acte de votre volonté de développer la communication en ligne.

Denis Felter, Président Qualisport

Comme je vous l'ai déjà expliqué, le chantier d'accréditation consomme beaucoup de temps et d'énergie.

Nous devons fonctionner avec les ressources qui nous sont allouées. Un consultant, travaille en ce moment même à la transposition des documents sur Internet.

J'ai évoqué un délai de deux mois. Madame Barbaste m'a néanmoins fait savoir que ce délai lui semblait court. Par souci d'honnêteté, j'ai donc choisi de ne pas reprendre ce délai devant vous.

Monsieur Leroux, Président Unep

Je suis rassuré de savoir que la situation devrait évoluer dans le semestre à venir.

► Conclusion

Denis Felter, Président Qualisport

Pour conclure, l'année 2007 verra donc des avancées, malgré les difficultés, et aussi des progrès qui restent à faire. Le budget présenté nous permet d'envisager des transferts d'une ligne à une autre. Si des actions devaient être lancées, elles n'auraient donc aucune difficulté à être financées à court terme. Nous nous attachons à obtenir le meilleur de notre organisme. Cet aspect me semble déterminant.

Monsieur Leroux, Président Unep

Nous devons avancer sur le chantier d'harmonisation des qualifications entre QualiPaysage et QualiSport. Deux options s'offrent à nous : travailler ensemble ou séparément.

Personnellement j'estime plus judicieux de pouvoir harmoniser nos titres.

Alain Schaller, EnviroSport, Administrateur et F2S/Unep

L'organisme de qualification doit d'abord être tourné vers les clients. En effet, c'est une caisse de résonance du savoir-faire de l'entreprise. Il doit donc en priorité être tourné vers sa clientèle, qu'il s'agisse de maîtres d'ouvrage publics ou privés. A ce titre, il serait incompréhensible pour les clients que QualiPaysage et QualiSport disposent de référentiels différents. Cela sous entendrait en effet que le degré d'exigence diverge en fonction de l'appartenance de chacun.

Nous travaillons de notre côté à l'harmonisation mais n'avons eu aucun retour de la part de QualiSport. En l'absence de détermination de l'organisme qualificateur, ce chantier est voué à l'échec.

Par ailleurs, deux organismes peuvent-ils délivrer deux titres de qualification différents sur les mêmes ouvrages ? Il semble que ce ne soit pas possible. A défaut de volonté, nous devons donc harmoniser nos référentiels sous la contrainte. Président Felter, quelle est votre position à ce sujet ?

Denis Felter, Président Qualisport

Je milite pour tous les métiers du sport et du loisir. A ce titre, vous nous aviez demandé d'établir des équivalences entre les référentiels QualiPaysage et QualiSport pour les terrains gazonnés.

Nous avons, à ce sujet, décidé de maintenir la qualification terrain gazonnés au sein de QualiSport. Je ne crois pas qu'il s'agit là d'une volonté d'obstruction. Le maintien de référentiels et de critères d'attribution trop différents n'est pas bon. Deux solutions s'offrent donc à nous : trouver une harmonisation concrète des référentiels et maintenir cette bivalence ou étudier le retrait de QualiSport de QualiGolf.

Michel Raviart, Osmose, F2S, et Administrateur Qualisport

Pour les maîtres d'ouvrage, le but d'une telle harmonisation est de simplifier la qualification, que celle-ci s'effectue sous l'égide de QualiSport ou de QualiPaysage. Je ne saisis donc pas bien la raison du maintien de deux référentiels différents.

Je partage l'opinion d'Alain Schaller. QualiSport est un outil d'entreprise, voulu par les entreprises pour leur promotion. Je suis très attaché à cette notion. La qualification est avant tout une démarche volontaire de la part de l'entrepreneur. Dans cette logique, nous avons organisé une rencontre entre la F2S et l'UNEP afin d'adopter des positions communes qui puissent faire force de propositions, pour QualiSport comme pour QualiPaysage.

Denis Felter, Président Qualisport

Actuellement, la tendance de QualiSport n'est pas à la baisse des critères de qualification. Nous allons donc tâcher de maintenir nos seuils actuels de certificats, notamment pour les probatoires.



Qualisport - 53, rue de Lyon 75012 Paris - Tél. : 01 53 33 84 90 - Fax : 01 53 33 84 91
qualisport@wanadoo.fr - www.qualisport.fr